

DELIBERATION PORTANT SUR LE CADRAGE PEDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION 2021 - 2026

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 28 JANVIER 2020,

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente de la CFVU, en charge des formations ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'adopter le cadrage pédagogique de l'offre de formation 2021 - 2026 tel que joint en annexe.

Membres en exercice : 41
Votes : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA 2020-01-28-02

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

Cadrage pédagogique UCA

de la future offre de formation 2021 – 2026

Ce document complète le document de cadrage voté en CFVU le 21 mai 2019.

Il a été préparé par le groupe de travail dédié composé d'élus de la CFVU, de représentants des composantes et de représentants de la Direction de la Formation (réunions : 7 et 19 novembre ; 12 décembre ; 9 janvier)

1- Cadrage pédagogique des Masters

Coefficients et crédits	Coefficients des UE = crédits des UE Crédits à l'UE (les EC ne sont pas capitalisables) UE de 3 crédits minimum et UE multiples de 3
Stage obligatoire en M2	<p>Il est préférable que le stage fasse l'objet d'une UE sans aucun autre élément constitutif. Si l'UE comporte d'autres éléments constitutifs ils doivent être en lien direct avec le stage.</p> <p>Durée minimum de 2 mois.</p> <p>Le nombre de crédits attribués au stage tient compte de la durée du stage (durée minimum et durée recommandée indiquée pour la formation concernée. Des stages plus long peuvent être acceptés s'ils sont demandés par des étudiants mais ils ne doivent pas être majoritaires)</p> <p>Tout master propose un stage, cela peut être un stage orienté recherche (professionnalisation par la recherche) ou un stage en entreprise/ organisme. Ce stage est affecté au minimum de 12 crédits et au maximum de 30 crédits. Il est recommandé que le stage valide entre 15 et 30 crédits.</p> <p>Si une formation demande à l'étudiant à la fois un travail de recherche (mémoire) et un stage dans le milieu socio-économique, le nombre de crédits affecté au stage est au minimum de 9 crédits.</p>

Compétence linguistique en langue étrangère	M1 : minimum 3 crédits ; M2 : minimum 3 crédits Ces crédits peuvent correspondre à des enseignements de langue étrangère identifiés ou à une évaluation des compétences linguistiques réalisée de manière transversale sur des enseignements disciplinaires en langue étrangère.
Blocs de compétences et règles de compensation	Minimum 6 crédits par bloc ; maximum 6 blocs par année d'études. Un bloc ne peut être composé d'une seule UE sauf s'il s'agit du stage. Blocs non compensables ou compensables entre eux, (pas de compensation asymétrique, pas de note éliminatoire, compensation possible entre semestres)

2- Cadrage pédagogique des Licences Professionnelles

Coefficients et crédits	Essayer d'appliquer autant que possible la règle Coefficients des UE = crédits des Crédits à l'UE (les EC ne sont pas capitalisables) UE de 3 crédits minimum et UE multiples de 3
Stage / Projet tutoré	21 crédits minimum pour la somme des 2 UE stage et projet tutoré UE Stage affectée de 15 crédits minimum
Compétence linguistique en langue étrangère	Minimum 3 crédits sur l'année
Blocs de compétences et règles de compensation	Minimum 6 crédits par bloc ; maximum 6 blocs par année d'études. Un bloc ne peut être composé d'une seule UE sauf s'il s'agit du stage. Blocs non compensables ou compensables entre eux, (pas de compensation asymétrique, pas de note éliminatoire, compensation possible entre semestres)

3- Cadrage pédagogique des Licences générales

<p>Coefficients et crédits</p>	<p>Coefficients des UE = crédits des UE Crédits à l'UE (les EC ne sont pas capitalisables) UE de 3 crédits minimum. Forte recommandation d'UE multiples de 3. Des dérogations seront possibles par comité de licence : (Institut DEM, institut LLSHS, licence STAPS, ensemble des licences de sciences). Elles devront être limitées au minimum.</p>
<p>Compétence linguistique en langue étrangère</p>	<p>Minimum 3 crédits par semestre aux S2, S3, S4, S5 et S6</p>
<p>Spécialisation progressive</p>	<p>La possibilité de réorientation reste obligatoire en fin de N1 et la pluridisciplinarité souhaitable en N1. La mise en œuvre de la spécialisation progressive peut être assouplie mais elle sera cohérente à l'intérieur d'un comité de licence. Elle peut être organisée sous forme de majeure/ mineure (avec possibilité de choix de mineure de la même discipline que la majeure), sous forme de portails (bi ou tridisciplinaires), sous forme d'accord entre mentions de licence afin que l'étudiant ait accès de droit à une autre mention de licence lorsqu'il a validé les 60 crédits de niveau1. Ces éléments sont nécessaires pour la fiche AOF (les principes) et seront précisés dans la fiche UCA.</p>
<p>UE libre</p>	<p>3 crédits comptabilisés au semestre 6 ou au Semestre 4. La décision est harmonisée au niveau du comité de licence. Les UE transversales seront privilégiées. Un groupe de travail sera mis en place sur les UE libres (un créneau commun par semaine)</p>
<p>UE transversales</p>	<p>3 crédits en N1 3 crédits en N2 Contenu : méthodologie du travail universitaire, recherche documentaire, O2i, projet d'études et projet professionnel L'évaluation pourra être transversale.</p>
<p>Compensation</p>	<p>Minimum 6 crédits par bloc ; maximum 6 blocs par année d'études. Un bloc ne peut être composé d'une seule UE sauf s'il s'agit du stage. N1 : compensation intégrale N2 et N3 : blocs non compensables ou compensables entre eux ou compensable de manière asymétrique. (pas de note éliminatoire, compensation possible entre semestres)</p>